



SARL CHASSE ET LOISIRS

Domaine de REILLANNE - Route de St Tropez

83340 Le Cannet-des-Maures

Tel : Relais de chasse 04.94.73.48.55 - Fax : 04.94.73.41.18

www.lareillane.com / email : yannick.cplv@wanadoo.fr

Le Luc, 1 juin 2009

Chers amis, chers clients,

C'est avec joie que nous allons nous retrouver prochainement, pour l'ouverture le 13 septembre.

Cette saison sera marquée sous le signe du plaisir, du renouveau, de l'authentique et de la générosité.

Pendant l'inter-saison, nous avons investi sur des journées de débroussaillage afin de poursuivre l'ouverture du milieu, sur les territoires de L'Hoste, et du Plateau. Les haies des bords de vignes de Rive Droite favorables aux nuisibles ont été entre coupées, des chemins ont été repris.

La louveterie va intervenir sous peu pour la régulation des renards en complément du piégeage réalisé.

Des cages de rappel supplémentaires vont être positionnées en vue de l'apport de 500 perdrix et 500 faisans courant Juillet.

De manière à maintenir le fond de chasse toute la saison, je vous demanderai d'effectuer des prélèvements raisonnés aux alentours de 5 pièces.

Pour l'ouverture générale, j'aurais le plaisir de vous offrir 3 pièces, pensez à réserver au plus tôt.

J'ai programmé quatre journées spécifiques à la perdrix rouge, inscrivez vous à nos journées « MANCHA » les : 27 septembre, 11 et 25 octobre et pour la fermeture de la

perdrix le 11 novembre 2009. Lors de ces journées 20 perdrix seront lâchées par chasseur pour 290^E/personne, repas compris.(l objectif est de se retrouver 30 fusils à chaque journée)

Le service de la restauration, le mercredi, ne sera pas proposé, sauf sur demande spécifique jusqu'au 31 octobre, la chasse restera organisée et il y aura la possibilité de profiter du barbecue. Durant la saison, l'accueil au rendez- vous de chasse se fera à 7H15 au lieu de 7 H, puis 7H30 début novembre,

*Concernant le sanglier, **l'objectif commun** aux gestionnaires du massif et de la plaine des maures sera cette année de **remonter notre population et de tirer en dessous de 50kg, en évitant de tuer les laies !***

*Un agrainage au bois est réalisé en dispersé 2 fois par semaine en complément des agrainoirs fixes, sous la conduite d' Henri et Nanou que je remercie pour leur dévouement. Nous avons **beaucoup de naissance** , c'est très encourageant pour la future saison, 10 dates seront programmées cette saison, les Jeudi , Samedi et Mercredi selon le planning, dont 2 restent à déterminer pour la pré-ouverture. Jean Marie reviendra compléter notre équipe. **Maurice, Gérard, Casté et Henri ont réaménagé les pas de tir dans la grande battue pour la sécurité de tous, des miradors supplémentaires ont été positionnés.***

A très bientôt, bien amicalement,

Yannick AUDIBERT

(1) Le Domaine de Reillanne , L'ADCGG 83 et l'UNUCR 83 organisent en collaboration avec la Fédération des Chasseurs du Var, et pour la deuxième année consécutive deux jours d'exposition consacrés au Grand Gibier. Cette manifestation aura lieu les samedi et dimanche 13 et 14 juin 2009 à partir de 9H sur le Domaine de Chasse de Reillanne près du Cannet Des Maures.

- *13 juin finale des battues du Var sur sanglier courant, challenge Pierrot Zanetti Jeannot Guintrand*
- *13 et 14 juin concours individuel sur sanglier courant*
- *13 et 14 juin un concours pour les archers sur un parcours 3D*

CHASSE PECHE LOISIRS VOYAGES vous propose ses destinations chasse et pêche en France et à l'étranger, contacter Yannick AUDIBERT au 04 94 73 20 43, consulter également le site www.CPLV.FR

CPLVOYAGES, vous propose ses destinations tourisme, contacter Aude au 04 94 73 44 66, consulter également www.cpl-voyages.com

CHASSE AU PETIT GIBIER

NOUVEAU ET JEUNE CHASSEUR 80 euros / personne

première année de permis et ou âgé de moins de 20 ans. 3 pièces et petit déjeuner.

LA CHASSE A LA JOURNEE : 145 euros / personne

Pour des chasseurs qui désirent s'offrir une journée de chasse de temps en temps et récompenser leur chien. Petit déjeuner et déjeuner sont servis au rendez-vous de chasse. La journée de chasse comprend 5 pièces nobles de lâcher.

Matinée ou après-midi de chasse hors déjeuner : 115 €

LA JOURNEE ULTRA : 190 euros / personne -Base 6 chasseurs

Pour une chasse d'affaire, pour se faire plaisir, pour dresser son chien vous aurez le même programme qu'à la journée... mais avec 8 pièces nobles et un territoire séparé. (Spécialement conçu pour les personnes en groupe, mais aussi pour les entreprises désireuses de fidéliser leurs clients, prescripteurs et partenaires).

Moins de 6 chasseurs : 210 euros

L'ACTION : 2360 euros / personne *

Organisation par sous territoires

- 20 journées avec lâcher de 5 pièces nobles,
- 10 journées sans lâcher (**Les journées sans lâcher ne sont valables que pour une saison**)
- 1 journée gratuite.
- Supplément repas 30 euros (à payer sur place), petit déjeuner, déjeuner, café et vin compris.
- Supplément gibier 18 euros pièce.

LA DEMI-ACTION : 1250 euros / personne *

Organisation par sous territoires.

- 11 journées avec lâcher de 5 pièces nobles,
- 5 journées sans lâcher (**Les journées sans lâcher ne sont valables que pour une saison**)
- Supplément repas 30 euros (à payer sur place) petit déjeuner, déjeuner, café et vin compris.
- Supplément gibier 18 euros pièce

Ces journées sont sous forme de carnet de tickets. Ils ne sont pas nominatifs, vous pouvez les offrir à vos amis ou partenaires.

ATTENTION : Le nombre d'actionnaire est limité

Vous n'avez pas de chiens, guides disponibles à rémunérer directement, ou actionnaires bénévoles selon disponibilité.

LE WEEK-END CHASSE : 420 euros / personne
--

Formule 2 nuits / 2 jours de chasse en chambre double en pension complète.

Non chasseur : 160 Euros

ACTION : Pour réserver votre ACTION, nous vous demandons un acompte de 50 % à la réservation et le solde au 15 JUILLET.

CHASSE AU GRAND GIBIER

Planning :

Septembre jeudi 24

Octobre jeudi 8 et 22

Novembre jeudi 5 et 19 et samedi 28

Décembre jeudi 10 et mercredi 23 décembre

2 dates de pré-ouverture à définir pour lutter contre les éventuels dégâts aux cultures viticoles

LA CHASSE A LA JOURNEE : 135 euros / personne
--

- la venaison
- le petit déjeuner et le déjeuner vin compris et venaison.

L'ACTION SANGLIER : 1300 euros / personne
--

- 10 Journées de chasse en battue avec meute et piqueur.
- la venaison,
- le petit déjeuner, le déjeuner et vin compris.
- 6 tirs au sanglier courant

Reconductible d'une saison sur l'autre, pas nominative.

Tout actionnaire est considéré comme présent et doit nous prévenir de toute absence, les journaliers réservent au plus tôt.

BATTUE DES MAURES

- Pré-inscription 15 jours avant : 60 euros / personne / journée
- Date à déterminer.

Organisation et sécurité :

- gilet fluo obligatoire
- co-voiturage par ligne de poste pour réduire le bruit
- Respect des angles de tir à 30 degré.

- fin de battue : les postiers doivent attendre le passage des chefs de ligne
- rattraper les chiens
- nous retourner la copie de votre permis de chasse et la validation annuelle avant le 30/07/2009.
- Trompe obligatoire
-

SANGLIER COURANT

6 tirs (3 tirs à gauche / 3 tirs à droite) : 15 €, 10 tirs 20 €

Sur réservation ☎ 06 18 86 13 17 ou 04 94 73 48 55

Validation de votre permis de chasser : merci de bien vouloir nous retourner par courrier, la précédente validation de votre permis , ainsi que votre date de naissance en nous précisant la validation souhaitée et si vous désirez que l'on souscrive l'assurance RC.